

**LAPONITE-7007**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : LAPONITE-7007

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif rhéologique  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Substance  
Nature chimique : Phyllosilicate

**Composants dangereux**

Aucun ingrédient dangereux

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

## LAPONITE-7007

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

yeux	Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Aucun symptôme connu ou attendu.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Mousse Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Éviter la formation de poussière.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Filtre à air à particules à haute efficacité (filtre HEPA)  Neutraliser à l'acide. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## LAPONITE-7007

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Autres limites d'exposition professionnelle

Description	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Base
inert or nuisance dust	TWA	50Millions de particules par pied cube total dust	OSHA Z-3
	TWA	15 mg/m3 total dust	OSHA Z-3
	TWA	5 mg/m3 respirable fraction	OSHA Z-3
	TWA	15Millions de particules par pied cube respirable fraction	OSHA Z-3

#### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Filtre de type : Filtre de type P
- Protection des mains
- Remarques : Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection des yeux : Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire. Tenue de protection étanche à la poussière Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de

**LAPONITE-7007**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

Mesures d'hygiène : travail.  
: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique : poudre  
Couleur : blanc cassé  
Odeur : inodore  
pH : 10.2, Concentration: 20 g/l

Point de fusion/point de congélation : Non applicable  
Point/intervalle d'ébullition : Non applicable  
Pression de vapeur : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable  
Inflammabilité (solide, gaz) : Ne brûle pas

Taille des particules : Donnée non disponible

Densité : 2.5 g/cm<sup>3</sup> (68 °F (20 °C))

Masse volumique apparente : 1,000 kg/m<sup>3</sup>

Température d'inflammation : Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité  
Viscosité, dynamique : Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

**LAPONITE-7007**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

Matières incompatibles : Acides forts et oxydants forts  
Produits de décomposition dangereux : Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL0 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 420  
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 200 mg/l  
Durée d'exposition: 60 min  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: évalué  
BPL: oui

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Espèce: Lapin  
Méthode: Test de Draize  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: oui

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: non

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Espèce: Bovine corneal opacity and permeability assay (BCOP)  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Méthode: OCDE ligne directrice 437  
BPL: oui

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
BPL: non

**LAPONITE-7007**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Type de Test: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL: oui

**Mutagenicité sur les cellules germinales****Produit:**

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
BPL: oui

: Type de Test: In vitro mammalian cell gene mutation test (mouse lymphoma)

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

**Cancérogénicité****IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

**LAPONITE-7007**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Espèce: Rat, mâle et femelle  
NOAEL: 50 mg/kg  
LOAEL: 500 mg/kg  
Voie d'application: Oral(e)  
BPL: non  
Organes cibles: Système gastro-intestinal

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l

## LAPONITE-7007

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

Toxicité pour les bactéries : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
BPL: oui

### Persistence et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**LAPONITE-7007**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**US. EPA Loi sur la Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

**LAPONITE-7007**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/11/2026

**Massachusetts Right To Know**

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

**Pennsylvania Right To Know**

phyllosilicate synthétique

53320-86-8

**New Jersey Right To Know****U.S.: Nombre Secret** : Not available**Commercial****d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)****Prop. 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 5a : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.

Section 4 / 12(b) : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.

DSL : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.